



Nos certifications qualité

Le SFCA a obtenu la certification Qualiopi

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'action concourant au développement des compétences.

- [Plus d'informations sur Qualiopi](#)



Contact
Service Formation Continue & Alternance

Julien Robic
Réfèrent qualité

julien.robic@univ-rennes2.fr